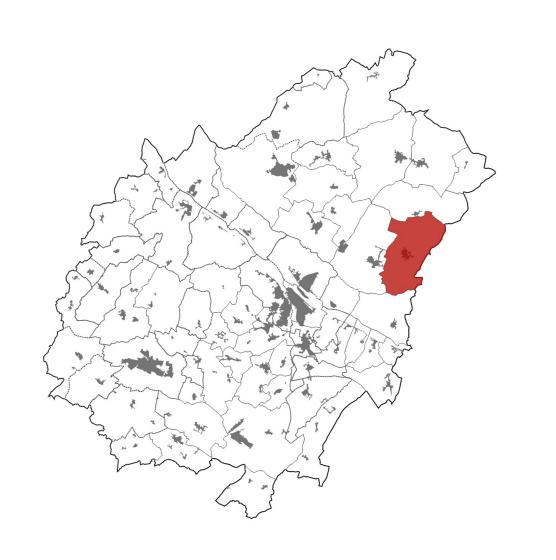


## Règlement Local de Publicité

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

3.3.4. Annexe n°4 : Périmètres de protections environnementales et patrimoniales

Brain-sur-Allonnes



Vu pour arrêt en conseil communautaire du 26 septembre 2024





## EVEN

## La commune est concernée par le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET **PATRIMONIALES** 

Monument historique

Périmètre des Abords des Monuments Historiques

Réserve Naturelle Régionale

- Site Natura 2000

Site Patrimonial Remarquable (SPR) Liste des SPR identifiés :

1 : anciennement « AVAP » du Thoureil 2 : anciennement « AVAP » de Gennes

3 : anciennement « ZPPAUP » de Chênehutte-Trèves-Cunault 4 : anciennement « AVAP » de la Ville de Saumur

5 : anciennement « Secteur Sauvegardé/PSMV » de Saumur 6 : anciennement « AVAP » de Turquant 7 : anciennement « AVAP » de Montsoreau

8 : anciennement « AVAP » de Fontevraud-l'Abbaye 9 : anciennement « ZPPAU » du Coudray-Macouard

10 : anciennement « AVAP » du Puy-Notre-Dame 11 : anciennement « AVAP » de Montreuil-Bellay

## AUTRES ÉLÉMENTS :

Limites d'agglomération de plus de 10 000 habitants

Limites d'agglomération de moins de 10 000 habitants Périmètre UNESCO du Val de Loire (hors zone tampon)

RÉSEAU VIAIRE :



